

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 4 juin 2025

Le Conseil municipal valide l'année de test avec la mise en place au col du Sanetsch, par l'entreprise Videsa, de 2 cabines types « toitoi » attendant au couvert en bois existant.

Le Conseil municipal a accepté d'aller de l'avant dans le projet du CEL (communauté électrique locale) pour les bâtiments communaux par la société dSYDE SA, avec la validation de la phase 1 "Avant Projet" qui consiste en l'étude du périmètre et à la récolte des données.

Dans le cadre de l'assainissement de la toiture du Théâtre le Baladin, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants :

- à Bornet Étanchéité SA pour les travaux de rénovation de la toiture plate
- à Ardag SARL pour la pose d'un échafaudage
- à Debons métal pour le démontage et la modification des caissettes
- à Bornet Étanchéité SA la fourniture et la pose de poteaux de ligne de vie

Le Conseil municipal a validé la convention relative aux contrôles radar sur la Commune de Savièse, avec la Police Régionale des Villes du Centre, avec une entrée en vigueur au 1er juillet 2025.

Le Conseil municipal a autorisé la société Max Poulet à stationner son véhicule, pour la vente à l'emporter de poulets, sur le parking situé devant la Place Rouge à St-Germain.

Le Conseil municipal a décidé de soutenir et d'appuyer la Jeunesse de Savièse dans l'organisation du rassemblement des jeunesses valaisannes qui se déroulera les 15,16 et 17 août prochain sur la Place de Binii.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation de la Fête Dieu Chandolin - Vuisse 2025, le 19.06.2025 de 06h30 à 03h00 ainsi que l'octave le 21.06.2025 de 16h00 à 03h00, sous forme privée jusqu'à 20h00 et public ensuite.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation du Marché de Noël 2025 par l'Association des Marchés artisanaux de Savièse, le 22.11.2025 de 10h00 à 18h00 à la Halle des Fêtes.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation par la fanfare La Rose des Alpes d'un concert de quartier, le 13.06.2025 de 19h00 à 20h30 sur la place devant St-Germain Centre.

Le Conseil municipal a décidé de procéder à la mise à l'enquête publique du projet d'aménagements de protection contre les crues de la Tornassières ainsi que des dossiers connexes de modification de l'espace réservé aux eaux (ERE) et de défrichement.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil concernant l'infrastructure souterraine et de réfection de la chaussée de la Route de Pragier-Dessous à l'entreprise Dumas SA.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de signalisation et marquage pour les 4 parkings communaux de l'administration communale, la Poste, Rue du Sommet et du bâtiment de la sécurité à l'entreprise Signal AG.

Le Conseil municipal a adjugé au bureau Drosera SA le mandat pour effectuer des relevés bathymétriques des 5 étangs : L'Arvige, La Motone, Le Sylandan, Les Mouchi et les Miers

Le Conseil municipal a validé le mandat accordé à MD Consult SA pour la mise en marché public ouvert de la police All Risks.